

OBJECTIF 4

Déployer des programmes spécifiques à certains handicaps

4

Troubles du spectre de l'autisme

45 unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA) à la rentrée 2022

> Objectif fixé par la stratégie nationale autisme et troubles du neuro-développement : **objectif atteint**

21 unités d'enseignement en élémentaire autisme (UEEA)

> Objectif fixé par la stratégie nationale autisme et troubles neuro-développement : **objectif dépassé**

2 dispositifs d'autorégulation (DAR) à la rentrée 2022 dans le Val-de-Marne et en Seine-et-Marne

100% des familles déclarent que la scolarisation en UEMA a amélioré la qualité de vie de leur enfant et de leur famille

85% des familles sont satisfaites de la scolarisation en UEEA

+ de 80% des familles soulignent une progression de leurs enfants scolarisés en UEMA ou UEEA

Parmi les plus de 5 500 jeunes accompagnés au sein d'un IME, **65% des jeunes sont scolarisés au sein de l'établissement** et **14% sont scolarisés au sein d'unités dédiées ou à temps partagés entre l'école et l'établissement**

Polyhandicap

Parmi les 1035 jeunes accompagnés au sein d'un établissement ou d'un service pour enfants et adolescents polyhandicapés (EEAP), **39% sont scolarisés au sein de l'établissement**

4 unités d'enseignement externalisées polyhandicap (UEEP) à la rentrée 2022

Déficience auditive et visuelle

Parmi les 452 jeunes accompagnés au sein d'un institut pour déficients visuels (IDV) ou auditifs (IDA), **88% sont scolarisés au sein de l'établissement**

Pour aller plus loin

- > iledefrance.ars.sante.fr/index.php/ecole-inclusive-strategie-et-dispositifs-portes-en-ile-de-france?parent=14759
- > education.gouv.fr/aide-handicap-ecole-mieux-accueillir-les-parents-et-l-eleve-et-simplifier-les-demarches-9803
- > reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive
- > ac-versailles.fr/pour-une-ecole-inclusive-123305
- > ac-paris.fr/service-de-l-ecole-inclusive-121894

© Agence régionale de santé Île-de-France

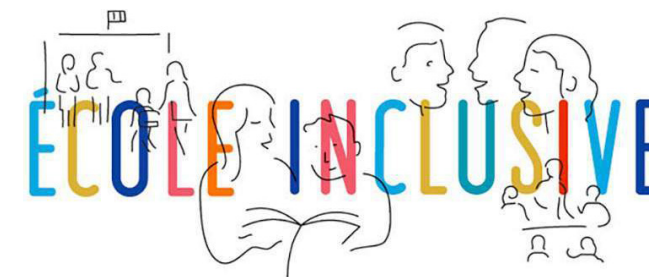


Sources : Éducation nationale, Enquête scolarisation ARS 2022, Évaluation UEMA/UEEA ARS 2021



RÉGION ACADÉMIQUE
ÎLE-DE-FRANCE

Liberté
Égalité
Fraternité



3 ANS D'ACTION COMMUNE : quelles perspectives ?

LES RECTORATS ET L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ d'Île-de-France ont noué au fil des années un pacte éducatif inclusif visant à assurer une scolarisation adaptée à chaque élève en situation de handicap ainsi qu'un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle.

La convention en faveur de l'école inclusive cosignée en 2019 sanctuarise ce partenariat. Depuis près de trois ans, nos services, en étroite collaboration avec la communauté éducative, les établissements et services médico-sociaux (ESMS), les collectivités territoriales et les familles, sont mobilisés pour concrétiser nos ambitions.

Malgré la crise sanitaire, des avancées significatives peuvent être soulignées : augmentation du nombre d'élèves en situation de handicap scolarisés et bénéficiant d'un accompagnement humain, consolidation des modalités existantes pour l'inclusion scolaire, développement de nouveaux dispositifs inclusifs, extension des capacités d'accueil des ESMS et des possibilités de scolarisation, renforcement de l'appui à la communauté éducative et amélioration de la coordination des ressources et des solutions apportées, etc.

Elles ont permis l'émergence d'une nouvelle alliance de confiance entre l'école, le secteur médico-social et les familles ainsi qu'une amélioration du quotidien des élèves en situation de handicap.

Le séminaire du 10 mai 2022 nous donne ainsi l'occasion de réaliser un bilan de la convention, de partager des actions innovantes et nos réussites, mais aussi d'identifier les difficultés que nous avons rencontrées.

Nous espérons aussi que cette journée d'échanges soit une première pierre de l'édification des solutions de demain. Il nous reste tant à faire ensemble !

Les recteurs des académies de Créteil, Paris et Versailles
et la directrice générale de l'ARS Île-de-France

80 593 élèves
en situation de handicap
scolarisés
soit +20% depuis 2017

23 944 places
médico-sociales
sur le secteur de l'enfance
(au 31/12/2021)

> **15 781 places** au sein
de 290 établissements

> **8 163 places** au sein
de 294 services

dont

1 586 places créées
entre 2017 et 2021

+25 M€ annuels
alloués par l'ARS
pour favoriser
le développement
de l'école inclusive

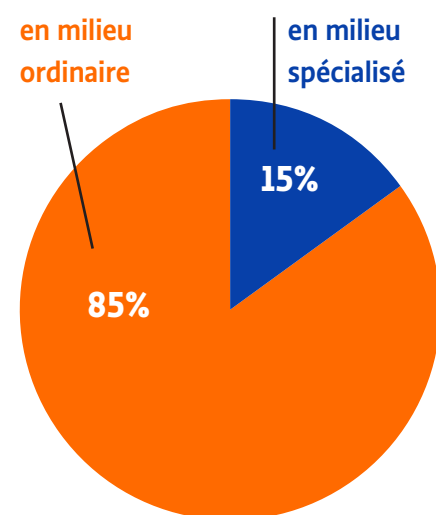
OBJECTIF 1

Effectuer un diagnostic de la scolarisation des élèves en situation de handicap

1

Au sein de l'école

Parmi les élèves en situation de handicap scolarisés :



68% des élèves en situation de handicap bénéficient d'un accompagnement humain contre 51% en 2017

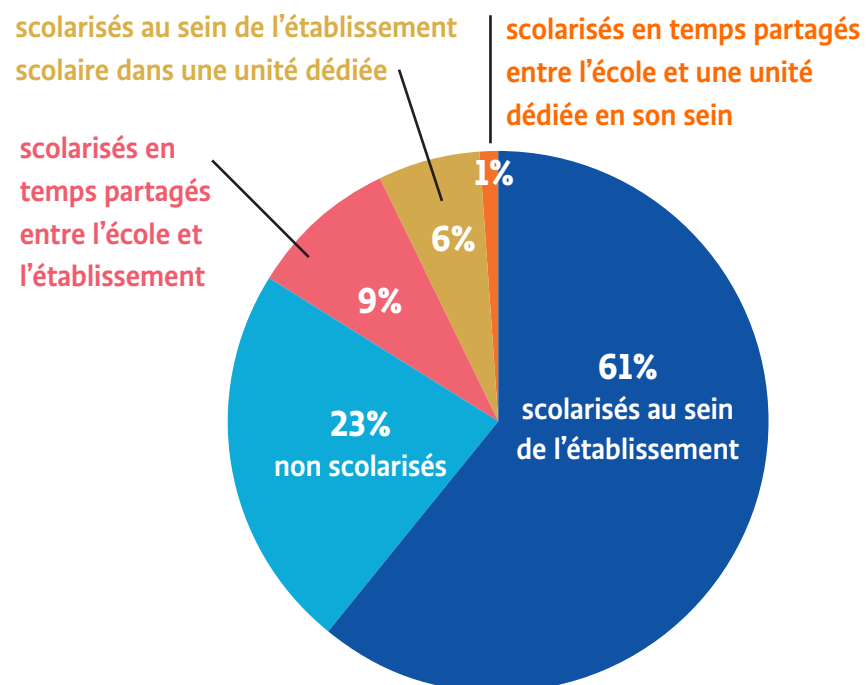
1 368 unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) soit +19% sur 5 ans

(1) Établissement régional d'enseignement adapté

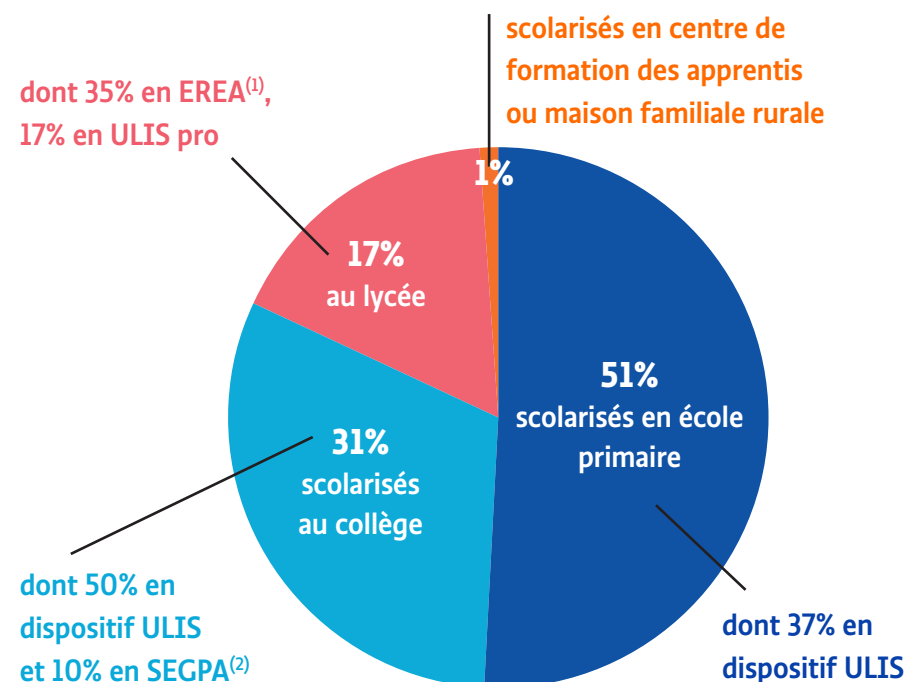
(2) Section d'enseignement général et professionnel adapté

En ESMS

Sur 205 établissements, 8124 jeunes accompagnés



Sur 114 services, 4 908 élèves en situation de handicap accompagnés



OBJECTIF 2

Systématiser la scolarisation des enfants en situation de handicap dans les ESMS franciliens

2

En Unité d'Enseignement (UE)

Les unités d'enseignement (UE) sont des dispositifs d'enseignement pour les élèves accompagnés par un ESMS. Elles peuvent être « internalisées » (UEI) au sein de l'ESMS, grâce à une convention signée avec l'Éducation nationale permettant la mise à disposition d'un enseignant, ou « externalisées » (UEE) au sein d'un établissement scolaire.

77 UEE (hors UEMA, UEEA et UEEP) **+26% depuis 2018**

87% des établissements disposent d'une unité d'enseignement internalisée (UEI)

DONT

79% disposent d'une convention avec l'Éducation nationale

OBJECTIF 3

Faciliter la mise en œuvre de dispositifs inclusifs

3

PIAL

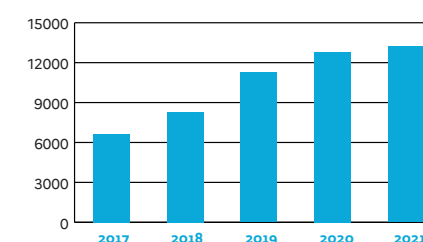
606 pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL)

Ils permettent de favoriser la coordination des ressources au plus près des élèves en situation de handicap pour une meilleure prise en compte de leurs besoins.

AESH

13 277 ETP d'accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) soit **+99% depuis 2017**

> évolution sur 5 ans



Équipes mobiles d'appui à la scolarisation (EMASco)

8 EMASco

Les équipes mobiles viennent en appui de la communauté éducative au sein des établissements scolaires. Elles sont constituées de professionnels médico-sociaux afin d'accompagner les équipes pédagogiques dans les situations les plus complexes.

Favoriser l'insertion professionnelle en situation de handicap

4 dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes en situation de handicap

Ces dispositifs proposent un accompagnement en vue d'appuyer la formation et de permettre un soutien à l'insertion professionnelle.

36% des établissements⁽³⁾ en capacité de délivrer un certificat de formation générale (niveau CM2)

26% des établissements⁽³⁾ en capacité de délivrer une attestation de compétence professionnelle

(3) Institut médico-éducatif (IME) ou Institut thérapeutique éducatif et pédagogique (ITEP)